

Pétition contre la suppression envisagée de postes de professeurs documentalistes et de CPE dans l'académie de Besançon.

Le Rectorat envisage de supprimer des postes de professeurs-documentalistes et de CPE dans l'Académie de Besançon et d'en redéployer certains.

En conséquence, 19 postes de CPE et 14 postes de professeurs documentalistes vont être touchés sur l'académie de Besançon principalement dans les établissements de moins de 250 élèves. Dans le Jura 7 collèges et 1 Lycée Professionnel perdent 1/2 poste de professeur documentaliste : Arbois, Arinthod, Clairvaux les Lacs, Damparis, Mont sous Vaudrey, Nozeroy, Orgelet et LP Le Corbusier. Seulement quatre demi-postes de professeurs documentalistes et 8 postes de CPE seront effectivement redéployés.

Ceci signifie que ces professeurs et CPE devront effectuer leur temps de travail sur deux établissements distants d'environ 20mn, d'où :

- impossibilité de s'impliquer totalement dans des projets avec les collègues
- impossibilité de connaître et d'établir des relations personnalisées avec nos élèves et collègues pour faire un travail de qualité.
- ouverture du CDI seulement deux jours par semaine dans des établissements ruraux, en zones blanches, culturellement défavorisées.
- impossibilité matérielle et physique de répondre aux besoins des usagers.

Si aucune création ne peut être envisagée pour les gros établissements sans que cela se fasse au détriment des petits, nous demandons au Rectorat de revenir sur les cartes cibles et de maintenir des postes en l'état.